

# Economie des Réseaux, des Organisations et des Marchés



TD n° 2

# Coase (1937) La nature de la firme

---

- Article fondateur de la théorie des coûts de transaction
- Intérêt : propose une première définition du concept de coût de transaction
  - Remarque : cette définition n'est pas identique avec celle utilisée par Williamson plus tard
- Question de départ : pourquoi les firmes existent-elles ?

# La coordination par le système des prix ne prévaut pas partout

---

- Arthur Salter : « le système économique normal fonctionne de lui-même »
  - Coase : « Cette description ne fournit qu'une image très incomplète du système économique »
- Si c'était le cas, pourquoi existerait-il une planification dans les systèmes économiques ?
  - Exemple : l'allocation des facteurs de production à l'intérieur d'une firme. « Si un ouvrier se déplace du service X vers le service Y, ce n'est pas à cause d'un changement de prix relatif, mais parce qu'on lui ordonne de le faire »

# L'analyse de la coordination interne aux entreprises avant 1937

---

- Marshall : l'organisation comme facteur de production
- Clark : l'entrepreneur a une fonction de coordination
- Knight : les dirigeants
- Robertson : « ***des îlots de pouvoir conscient dans un océan de coopération inconsciente*** » (notion d'intentionnalité)

# Constat de Coase

---

- Il y a une **relation de substitution** entre la coordination par le marché et la coordination interne aux firmes et les modes de coordination internes aux firmes sont d'une nature différente de ceux qui existent sur les marchés
- « ***La marque distinctive de la firme est la suppression du mécanisme des prix*** »

# Pourquoi y a-t-il des firmes ? (1)

---

- Plusieurs explications sont rejetées
  1. Les individus préfèrent travailler dans des organisations, c'ad travailler sous l'autorité d'une autre personne (dans ce cas, ils accepteraient d'être payés moins...)
  2. Les individus préfèrent diriger (dans ce cas, ils accepteraient de payer pour diriger...)
  3. Les acheteurs préfèrent des marchandises produites par des firmes

# Pourquoi y a-t-il des firmes ? (2)

---

- La seule explication possible : **il y a un coût à recourir au marché. C'est le coût de transaction**
- Remarque : certains coûts peuvent être atténués par la création d'acteurs spécialisés (mais il faut les rémunérer)

# Les composantes du coût de transaction chez Coase

---

1. La découverte des prix adéquats
2. Les coûts de négociation
3. Les coûts de la conclusion de contrats séparés (= coût de la contractualisation à répétition)

Ce sont des coûts de transaction ***ex ante***

# Dans la firme, les contrats ne sont pas totalement éliminés

---

- Ex : les contrats pour l'emploi d'un facteur
- A une série de contrats se substitue un seul contrat
- Par le contrat, le facteur accepte, moyennant une certaine rémunération (fixe ou variable), d'obéir « dans certaines limites »

# Les contrats de long terme pour la fourniture d'un article ou service

---

1. Coût de passation d'un seul contrat est inférieur au coût de plusieurs contrats successifs
2. Comportement à l'égard du risque

Problème : les difficultés de prévision.

Donc il est parfois préférable d'avoir un contrat incomplet

Le service fourni est exprimé **en termes très généraux**, les détails ne faisant l'objet d'aucune spécification jusqu'à une date ultérieure. Seules sont mentionnées les limites...

Il incombe alors **à l'acheteur** de décider des questions de détail (le contrat devient dépendant de l'acheteur, qui a **autorité** pour décider de l'interprétation du contrat)

**Dans ce cas, il y aura apparition d'une firme**

# Remarque : l'autorité

---

- Implicitement, ce dernier point renvoie à l'autorité de l'entrepreneur
- L'autorité est un moyen de coordination qui permet d'économiser des coûts de traitement et de transmission d'information, dans la mesure où une partie centralise un certain pouvoir de décision

# L'avantage de la firme

---

- En économisant les coûts de contractualisation répétée, la firme permet, dans certains cas, des économies de coûts de transaction
- Le **contrat de travail** est un contrat particulier. Il est très **incomplet**. L'entrepreneur peut décider du contenu précis du contrat *ex post*.
  - Ceci est particulièrement intéressant en **environnement incertain**.
  - Il existe cependant des limites au pouvoir de l'entrepreneur d'interpréter le contrat

# La suite de l'article...

---

- Pourquoi n'y a-t-il pas que des firmes ?
  - Pourquoi les deux modes de coordination coexistent-ils ?
  - Pourquoi n'y a-t-il pas une seule grande firme ?
  
- Il existe des **limites à la firme**
  - Organiser une transaction en interne comporte également des coûts
  - Ces coûts augmentent avec le nombre de transactions organisées (autrement dit : il y a des rendements décroissants dans l'activité de management)
  - Conséquence : la firme intègre jusqu'à un point limite, où il est plus économique de passer par le marché

# Pour conclure sur Coase (1937)

---

Il existe un **arbitrage** entre firme et marché. Cet arbitrage se fait par comparaison entre :

- le coût d'organiser une transaction à l'intérieur de la firme
- et
- le coût d'organiser une transaction sur le marché

# Ménard (1989) La notion d'organisation

---

## □ Une définition de l'organisation

« Une entité de coordination sociale, possédant des **frontières** relativement faciles à identifier, et qui fonctionne de façon **durable** de manière à atteindre un **objectif**, ou un ensemble d'objectifs, **partagés** par des agents économiques qui trouvent là leur **raison d'appartenance** à cette organisation »

# Deux conditions indispensables

---

1. Il faut un **accord** explicite ou implicite entre les participants
  - Sur certains objectifs
  - Et sur les moyens d'exprimer son accord sur ces objectifs, ou de s'en dissocier (ex : grève, démission)
2. Il doit y avoir une **coordination formelle**, caractérisée par
  - Son degré de **complexité** (type de hiérarchie)
  - Son degré de **formalisme** (règles & procédures)
  - Son degré de **centralisme** (nature de l'autorité dans la prise de décision)

# La notion de hiérarchie (1)

---

## □ Autorité vs. hiérarchie

- **Autorité** (déf. de Ménard) : transfert de pouvoir de décision, explicite ou implicite, d'un agent ou d'une classe d'agents, à d'autres agents
- **Hiérarchie** (déf. de Marc Guillaume 1972) : il y a hiérarchie entre deux sous-ensembles de participants A et B quand le sous-ensemble B se réfère aux objectifs du sous-ensemble A plutôt qu'aux siens propres lorsqu'il prend une décision et subordonne sa décision à celle de A lorsqu'il y a conflit
  - A = sous-ensemble d'élaboration des décisions
  - B = sous-ensemble d'exécution des décisions

# La notion de hiérarchie (2)

---

- Hiérarchie implique autorité

Autorité n'implique pas hiérarchie

Autrement dit : il peut y avoir autorité sans avoir nécessairement de relation hiérarchique

- Exemples

- L'architecte
- Le système label rouge

# Centralisation - décentralisation (1)

---

- **Décentralisation** : les agents ont le pouvoir de prendre des décisions seul (ex : le marché)
- **Centralisation** : une décision est dite centralisée si elle est prise à un niveau supérieur, pour être ensuite communiquée, ou imposée, aux membres de l'organisation (ex : la chaîne d'assemblage)

# Centralisation - décentralisation (2)

---

En pratique, les décisions organisationnelles complexes ne peuvent être prises **ni de manière totalement décentralisée, ni de manière totalement centralisée**. En général, on opte pour une solution intermédiaire. La question est alors de déterminer quelles décisions doivent être prises au niveau centralisé et quelles décisions doivent être prises au niveau décentralisé.

# Remarques sur la définition de l'organisation de Ménard

---

- Cette définition convient à une famille relativement large d'organisations : firmes, administrations publiques, syndicats
- Ménard se situe dans le même cadre d'analyse que Hess (1983)
  - **L'organisation** : un groupe de personnes délibérément unies pour faire avancer les intérêts du groupe
  - **Le marché** : un assemblage d'individus qui veulent procéder à un échange de propriété
- Dans un cas, il y a **symétrie** entre les individus, dans l'autre il y a **asymétrie**
  - *Dans la théorie économique conventionnelle (...) on peut tout aussi bien se représenter les travailleurs embauchant les capitalistes que l'inverse*

# Parenthèse – Alchian & Demsetz [1972]

---

- Le rôle de l'autorité comme caractéristique centrale des organisations ne fait pas l'unanimité dans la littérature sur l'économie des organisations (ex : Alchian et Demsetz, 1972).
  
- Pour A&D (1972), les structures de contrôle hiérarchique sont une réponse à deux problèmes:
  - Le problème des inséparabilités technologiques
  - Le problème du contrôle de l'efficacité des membres de l'organisation (« **team production** »)

# Trois caractéristiques de l'organisation

---

1. La **division du travail** (cf. Smith et la fabrique d'épingles), avec une différenciation et une spécialisation des tâches
2. Le **caractère finalisé**, qui se traduit par la production de règles
3. Des **mécanismes de prise de décision**, et un **ensemble de règles et d'instructions** qui déterminent et délimitent l'autorité nécessaire au suivi et au contrôle de la mise en œuvre de ces décisions

# Pour conclure (1)

---

- L'analyse « standard » se focalisait sur la coordination par le marché, la firme étant abordée comme une « boîte noire »
- Avec Coase, la question du choix de structures de gouvernance est intégrée à l'analyse économique (quel arrangement institutionnel pour gouverner les transactions ?)
- Les structures de gouvernance sont **discrètes**

# Pour conclure (2) : différents niveaux d'analyse institutionnelle

---

Niveau	Fréquence de changement	Objet de la coordination
<b>"embeddedness"</b> : institutions informelles, coutumes, traditions, normes, religions	100 à 1000 ans	Spontané
<b>Environnement institutionnel</b> : Règles du jeu formelles, notamment règles de propriété ; institutions politiques, judiciaires, administrations	10 à 100 ans	Get the institutional environment right – First order economizing
<b>Gouvernance</b> : "play of the game" – Marché / Formes Hybrides / Organisation ("alignement" des structures de gouvernance sur les caractéristiques des transactions)	1 à 10 ans	Get the governance structures right – Second order economizing
<b>Allocation et utilisation des ressources</b> (prix et quantités)	Continue	Get the marginal conditions right – Third order economizing

Source : Williamson (2000)